Comité National français d'Hommage à Aristides de Sousa Mendes

Aristides de Sousa Mendes

Aristides de Sousa Mendes est nommé consul général du Portugal à Bordeaux en août 1938. Il est en poste au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et pendant la bataille de France avec l'avancée rapide des troupes d'Adolf Hitler.

Salazar, dictateur portugais de 1932 à 1968, favorable à Hitler, parvient à maintenir la neutralité du Portugal. Il ordonne aux consuls de refuser l'octroi de visas aux catégories suivantes : « les étrangers de nationalité indéfinie, contestée ou en litige ; les apatrides ; les Juifs expulsés de leur pays d'origine ou du pays dont ils sont ressortissants ».

Aristides de Sousa Mendes trouve ces nouvelles directives à la fois inhumaines et racistes, contraires à sa conscience de catholique pratiquant. Aristides et Angelina sont les parents de 14 enfants.

À la fin de 1939, de Sousa Mendes désobéit et commence à délivrer des visas à des personnalités.

À Bordeaux, où le gouvernement français s'est réfugié, affluent des dizaines de milliers de personnes qui veulent fuir l'avancée nazie et parvenir aux États-Unis via le Portugal. Le consulat est envahi de ces réfugiés désirant atteindre Lisbonne.

Suite à la rencontre avec le rabbin Kruger qui lui fait prendre conscience qu'il faut sauver le plus grand nombre, le 16 juin 1940, Aristides de Sousa Mendes décide de délivrer des visas à tous les réfugiés qui le demanderont : « Désormais, je donnerai des visas à tout le monde, il n'y a plus de nationalité, de race, de religion ».

Aidé de deux de ses enfants et neveux, ainsi que du rabbin Kruger, il tamponne les passeports à tour de bras, signe des visas sur formulaires, puis sur des feuilles blanches et tout morceau de papier disponible. Aux premiers avertissements de Lisbonne, il aurait déclaré : « S'il me faut désobéir, je préfère que ce soit à un ordre des hommes qu'à un ordre de Dieu ».

Alors que Salazar a déjà demandé des mesures contre lui, du 20 au 23 juin le consul poursuit son activité à Bayonne dans le bureau du vice-consul médusé, alors même qu'il est entouré par deux fonctionnaires de Salazar.

Le 22 juin, la France demande l'armistice. Sur la route d'Hendaye, il continue à signer des visas pour les réfugiés d'infortune qu'il croise à l'approche de la frontière. Le 24, Salazar le démet de ses fonctions.

En dépit des fonctionnaires envoyés pour le ramener, il prend la

tête d'une colonne de réfugiés qu'il guide jusqu'à un petit poste de douane, où côté espagnol, il n'y a pas de téléphone. Le douanier n'est pas encore informé des ordres de Salazar. De Sousa Mendes impressionne le douanier qui laisse passer tous les réfugiés qui peuvent ainsi, munis de leur visa, atteindre le Portugal.

Le 8 juillet 1940, il est de retour au Portugal. Salazar s'acharne et prive de Sousa Mendes, père d'une famille nombreuse, de son emploi diplomatique, diminue de moitié son traitement avant de le mettre en retraite.

De surcroît, de Sousa Mendes perd le droit d'exercer sa profession d'avocat et son permis de conduire, émis à l'étranger, est refusé.

Le consul déchu et sa famille survivent grâce à la solidarité de la communauté juive de Lisbonne qui aidera certains des enfants à rejoindre l'étranger. Carlos et Sebastian participent au débarquement en Normandie. Il doit fréquenter avec les siens la cantine de l'Assistance juive internationale et, bien qu'il impressionne par sa mise soignée et sa prestance, il confirme un jour : « Nous aussi, nous sommes des réfugiés ».

En 1945, tout en se félicitant hypocritement de l'aide que le Portugal a apportée aux réfugiés pendant la guerre, Salazar refuse néanmoins de réintégrer de Sousa Mendes dans le corps diplomatique.

Après le décès de son épouse, Angelina, le 16 août 1948, il épouse sa maîtresse Andrée Cibial, une française rencontrée à Bordeaux, qui lui a donné une fille, Marie Rose.

Aristides de Sousa Mendes meurt demuni le 3 avril 1954 à l'hôpital des pères franciscains de Lisbonne. Il est enseveli dans une robe de bure dans le caveau de famille du cimetière du Passal à Cabanas de Viriato.

De Sousa Mendes fait partie des rares diplomates qui décidèrent de désobéir avec Sugihara Chiune, consul du Japon en Lituanie en 1940, qui délivra des milliers de visas à des Juifs qui purent ensuite traverser l'Union soviétique et sauver leur vie et Raoul Wallenberg, diplomate suédois qui a sauvé des milliers de personnes à Budapest.

Aristides de Sousa Mendes et sa famille

Aristides de Sousa Mendes do Amaral e Abranches
19/07/1885-3/04/1954
épouse
Angelina Amaral de Abranches

Alvaro est président du conseil d'administration de la fondation Aristides de Sousa Mendes

Aristides est président du conseil général de la fondation Aristides de Sousa Mendes

- **Aristides César**
- **José Antonio**
- **Isabel Maria** épouse **Jules**
- **Pedro Nuno** épouse **Maria Adelaide**
- **Carlos** épouse **Maria Jésus**
- **Teresinha** épouse **George**
- **Raquel** 1932-1933

- **Manuel Silvério**
- **Clotilde Augusta**
  - **Alvaro**
  - **Aristides**
- **Geraldo** épouse **Maria Luisa**
  - **Antonio Pedro**

Antonio Pedro Moncada est membre du conseil d'administration de la fondation Aristides de Sousa Mendes

- **Joana** épouse **César**
- **Sebastian** épouse **Ruth**
- **Luis Felipe** épouse **Rute**
  - **Gerald**

Gerald est membre du comité national français d'Hommage à Aristides de Sousa Mendes

- **João Paulo** épouse **Joan**

Aristides de Sousa Mendes do Amaral e Abranches
épouse
Andrée Cibial

Marie-Rose

Marie-Rose est présidente d'honneur du comité national français d'Hommage à Aristides de Sousa Mendes

Comité National français d'Hommage à Aristides de Sousa Mendes

www.sousamendes.com

LHOUMEAU.COM siret 38915326000040